
MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT
COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 21 JUILLET 2016

Etaient présents : GRASSA Martine, MONNIN Marie-Claire, GODARD Jean-Louis, MARSOUDET Laurent, GODARD Vincent, GREUSARD Liliane, PONTNUS Nathalie, ROLET Jean-Yves et ROLET Joëlle.

Absent excusé : BERHAULT Jacques (Procuration à Liliane GREUSARD),

1. Décision modificative budgétaire

Mme la Maire précise qu'à la demande de la Trésorerie pour une opération d'amortissement, il faut augmenter les crédits au chapitre 042 article 6811 de 2.48 € sur le budget assainissement. Accord à l'unanimité.

2. Renouvellement bail de chasse

Le bail établi par le Commune à l'association de chasse de Villeneuve arrivant à échéance en septembre 2016, le Conseil Municipal valide son renouvellement pour les 6 ans à venir et fixe le montant de son annuité à la somme de 75€. L'augmentation de 25€ s'explique par le fait que la Commune reprend à sa charge l'entretien des lignes.

3. Cotisations ANEM

Mme GRASSA explique qu'il serait bon d'adhérer à l'association Nationale des Elus de la Montagne. Cette association forte défend et porte haut les intérêts des élus des montagnes (Jura, Pyrénées, Massif Central, Alpes) et des Communes rurales qui les peuplent. A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte d'adhérer à cette association.

4. Motion de censure contre l'augmentation des cartes grises

Monsieur le Maire d'Etouvans fait la proposition d'une motion de censure à l'encontre de la Région qui a voté à l'unanimité la hausse du coût des cartes grises de 41 % dénonçant son effet sur le budget des ménages. A l'unanimité, le Conseil National soutient cette motion.

5. Subvention à l'association « mémoires vives de Haute Comté » pour l'EHPAD de Levier.

A la demande du Président de la CCA 800, que chaque Commune de la Communauté accepte de verser en subvention la somme de 1000 € (2000€ pour Levier) pour le démarrage du projet d'équipement numérique de l'EHPAD, le Conseil Municipal vote contre à 10 voix contre 1 et à la nouvelle proposition de Mme la Maire de verser 500 €, le Conseil Municipal accepte à 10 voix.

6. Choix du fournisseur pour le remplacement du lave-vaisselle

Le lave-vaisselle de la salle des fêtes étant à changer, deux devis ont été demandés aux entreprises BERSOT à Besançon et Mr PREVALET Gérald à Levier. La commission ayant étudié les 2 projets propose de passer commande à l'entreprise BERSOT moins disante. Le Conseil accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise BERSOT pour un montant de 2848 € HT.

7. Remplacement du surpresseur

Le surpresseur de la station d'épuration se mettant en défaut très régulièrement et ayant dépassé de loin ses 40 000 heures de fonctionnement doit être remplacé très rapidement. Le devis de l'entreprise SUEZ (anciennement Degrémont) est accepté à l'unanimité pour un montant de 5435 € HT.

8. Demande de subvention à la région (travaux route rue de la vierge)

Suite aux travaux envisagés pour la réfection de la rue de la vierge et l'estimatif du coût établi, Mme la Maire demande au Conseil l'autorisation de demander une subvention à la région dans le cadre de son plan de soutien au bâtiment et travaux publics. Le Conseil Municipal donne son accord.

POINTS A VOIR

- Comptes rendus :

L'Association d'Hygiène Sociale du Doubs a tenu son assemblée générale à Villeneuve. Marie-Claire MONNIN, 1^{ère} adjointe a assisté à cette réunion et pris note du fonctionnement de cette association au travers de ces nombreux établissements en Franche-Comté, avec plusieurs missions à son actif : mission du Handicap, action sociale, insertion, et nouvelle mission d'accueil de migrants.

Eventualité du départ de la MAS « le Château » pour le grand Vallier à Pontarlier a été évoqué. L'ARS doit se prononcer dans les deux mois à venir.

Remerciements de la part du Président de l'association à Mr RIGAUD Didier pour le travail accompli durant ces 18 années passées à diriger l'Eveil.

- **CVS MAS** : 20 résidents à la MAS + 10 résidents du foyer de vie. Activités nombreuses pour développer les ressources et accompagner les résidents. Personnel très impliqué.

Démission d'un kiné à 20%. Difficulté à trouver un ou une remplaçante.

Partenariat avec la Mairie : la direction souligne le bon partenariat et la bonne implication des élus.

Projet de départ : même réponse que pour l'AG de l'ASH.

- **CVS EVEIL** : Bilan de l'année écoulée assez difficile mais amélioration sur la fin du trimestre. Un poste d'infirmière est à compléter.

Sorties exceptionnelles et transferts : cette année aucun transfert n'a été fait car trop difficile à mettre en œuvre. Le budget est transféré à des sorties à la journée.

Run and Bike : 1 groupe a obtenu la médaille de bronze à Bourg en Bresse.

- **RPI** : Le compte rendu sera affiché à l'extérieur de la Mairie. Mme la Maire voudrait rajouter à ce compte-rendu les éléments suivants : Mr GREFFIER instituteur à ARC demande aux 3 Communes de bien vouloir harmoniser les subventions qu'elles versent pour le voyage scolaire, afin d'être équitable envers toutes les familles du RPI.

Jusqu'à l'an dernier, le Conseil départemental donnait pour chaque enfant la même somme que chaque Commune. Quelques jours après le Conseil d'école, un courrier a été reçu du Département qui ne subventionne plus ce type de voyage.

La décision (prise la dernière semaine scolaire suite à de nouvelles inscriptions) de partager le cours de CE2 dispensé jusqu'ici par Mr GREFFIER à ARC a fait débat et suscité des questions que Mme la Maire a posées à l'inspecteur académique. Mr LAUGIER qui a confirmé qu'à la rentrée 4 élèves de CE2 seront à ARC et que 4 autres à Villeneuve, le choix de l'ordre alphabétique pour la répartition des élèves paraîtrait le plus équitable.

Débat également sur l'éventuelle proposition du Maire d'Arc pour la construction d'un périscolaire dans son école / Mairie. Une réunion des adjoints et commission école à Arc Sous Montenot est prévue pour le vendredi 22 juillet.

- **CCA800** : Compte rendu affiché à l'extérieur de la Mairie.

Rondé 2017 : Une fête commémorative du passage des Canadiens et Américains installés au Rondé et sur d'autres sites lors de première la guerre mondiale est prévue pour 2017. Une réunion avec très peu de personnes a donné les premières grandes lignes de ce que pourrait être cette commémoration.

Pollution de l'eau : L'eau pour la consommation Humaine a été analysée et déclarée à nouveau consommable le 23/06/2016. La dernière analyse datant du 04/07/16 est bonne. Suite à cet épisode, il sera nécessaire de faire certains travaux sur le réservoir. Une réunion sera programmée avec le syndicat des eaux de Dommartin et probablement un représentant de l'ARS.

Vente de bois de Levier : Nos bois n'ont pas été vendus lors de la session du mois de juin. Un point sera fait avec l'ONF.

Courriers divers : Mr Greffier (harmonisation des subventions + lettre voyage scolaire).

Remerciements de la Vermicelloise pour la subvention et le soutien des élus.

Remerciements de la ligue contre le cancer pour la subvention.

Questions diverses : Réparation du rideau par l'entreprise BURLA (ils doivent intervenir rapidement). Un panneau de la rue de la vierge est au sol. Le cantonnier revient après le 15/08.

Vu par Nous, Maire de la Commune de Villeneuve d'Amont pour être affiché le 28/07/2016, à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

A VILLENEUVE D'AMONT, le 28/07/2016

Mme le Maire,
Martine GRASSA.